

L'ex-président du Congrès guatémaltèque sera jugé pour corruption



Guatemala, 2 août (RHC/PL)- José Cojulún, président du Onzième Tribunal de Première Instance Pénale du Guatemala a fait savoir que l'ex-président du congrès du Guatemala Pedro Muadi fera l'objet d'un procès pour corruption.

30 autres personnes seront également jugées pour le même délit.

Le procès porte sur la création illicite de postes fantômes au Congrès de la République.

Tous les accusés se sont vus refuser la liberté conditionnelle demandée par leurs avocats qui ont signalé que l'enquête a pris fin et que leur liberté ne met pas en danger le cours du procès pénal

Le parquet a déterminé au terme de son enquête que de 2013 à 2015, par l'intermédiaire du Congrès guatémaltèque, des secrétaires exécutives, des assistants administratifs, des techniciens opératifs et des gardes parlementaires ont été embauchés avec des salaires allant de mille à presque 3 mille dollars et que ce personnel n'allait pas travailler.

La Commission Internationale contre l'Impunité au Guatemala a dénoncé devant le parquet que ces salaires étaient touchés par des collaborateurs de Muadi qui, ultérieurement, les déposaient sur des comptes liés à l'ex-parlementaire.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/137172-lex-president-du-congres-guatemalteque-sera-juge-pour-corruption>



Radio Habana Cuba